

Nous vous informons dans chaque bulletin des principales décisions prises par vos élus lors des séances de Conseil Municipal. Certaines peuvent apparaître dans cette rubrique ou regroupées par thème. L'intégralité des délibérations est consultable en Mairie ou sur le site internet de la commune « beauce35.fr »

Société d'agriculture du Canton Nord – aide financière.

En 1984, les Communes du Canton de Fougères Nord ont convenu de verser une aide annuelle à la Société d'Agriculture cantonale afin de lui permettre d'organiser le Comice Agricole tous les deux ans. La participation s'élève à 0.31 €/habitant et est calculée sur la base de la population D.G.F. Il s'avère que depuis l'organisation du Comice sur son territoire en 2014, la Commune n'avait versé aucune subvention.

En sa séance du 01/03/2018, le Conseil Municipal décide d'honorer l'engagement pris en 1984, en attribuant à la Société d'Agriculture du Canton de Fougères Nord une subvention de 1 248.06 € correspondant à la régularisation des années 2015, 2016 et 2017.

Assainissement collectif.

Deux projets laissés en attente à propos de l'assainissement collectif, à savoir la mise en sécurité du poste de relèvement des « vertes rives », et la réalisation d'une étude diagnostique de l'état du système d'assainissement sont relancés.

La Nantaise des Eaux Services avait estimé le montant des travaux liés à la mise en sécurité du poste de relèvement à 14 256.00 € t.t.c. Des réunions de travail sont programmées .

Pour l'étude diagnostique, l'Agence de l'Eau subventionne actuellement ce type d'études à hauteur de 60 % maximum. L'objectif d'une telle étude est d'obtenir un état des lieux des installations d'assainissement de manière à programmer les travaux qui s'imposent en fonction des priorités qui seront détectées.

Rénovation énergétique et mise aux normes PMR de l'École – Attribution des marchés.

Par délibération en date du 28 Novembre 2017, le Conseil Municipal avait adopté le projet global de rénovation énergétique des locaux administratifs de la Mairie et du Groupe Scolaire, ainsi que la mise aux normes PMR de l'École.

Selon l'appel d'offres publié le 08 Mars 2018 , il en résulte une proposition d'attribution des 2 lots pour un total de 106 463.50 € h.t. de la manière suivante:

Lots	Solution de base (€ h.t.)	Option/variante retenues (€ h.t.)	Total (€ h.t.)	Total général Avec options (€ t.t.c.)	Entreprises attributaires
1 Couverture	9 549.50	Stores : 528.00	10 077.50	12 093.00	Entreprise DENOVAL (Saint Germain en Coglès)
2 Menuiseries extérieures aluminium	96 386.00	xxxxx	96 386.00	115 663.20	Entreprise MELOT (Javené)
TOTAUX	105 935.50	528.00	106 463.50	127 756.20	

Mission Coordination SPS pour les travaux de l'école et de la Mairie.

Dans le cadre des travaux liés à la rénovation énergétique des locaux administratifs de la Mairie et du Groupe Scolaire, ainsi que la mise aux normes PMR de l'École, Monsieur BAGOT Coordonnateur SPS à Avranches (50) est retenu pour la mission de coordination de sécurité et protection de la santé, pour un montant de 1 140.00 € h.t. soit 1 368.00 € t.t.c.

